

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET
ET DES FINANCES

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
ET DES FINANCES DE LA NAWA



REPUBLIQUE DE COTE

Union- Discipline- Travail

**RAPPORT D'ACTIVITES
TROISIEME TRIMESTRE
(JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE)
GESTION 2023**

Mme BABLI EPOUSE KOUAGBA ANGELINE
DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET ET
DES FINANCES DE LA NAWA

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	Page 4
PREMIERE PARTIE : LES ACTIVITES REALISEES PAR LA DRBF LA NAWA	Page 6
I- PRESENTATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE.....	Page 7
1-Tableau récapitulatif de l'exécution du budget de la DRBF.....	Page 7
II- DOTATION EN MATERIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU.....	Page 7
1-Matériel informatique.....	Page 8
2-Mobilier de bureau.....	Page 8
DEUXIEME PARTIE : LA SOUS-DIRECTION DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE	Page 9
INTRODUCTION	Page 10
I- ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION.....	Page 10
1-Situation de l'exécution budgétaire des services déconcentrés de la Région de la NAWA.....	Page 10
2-Situation de l'exécution budgétaire des Collectivités de la Région de la NAWA.....	Page 11
II- DIFFICULTES ET PROPOSITIONS.....	Page 13
1-Difficultés rencontrées.....	Page 13
2-Propositions.....	Page 13
TROISIEME PARTIE : LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE	Page 14
INTRODUCTION	Page 15

I- LES ACTIVITES REALISEES.....	Page 15
1-Le traitement des dossiers solde.....	Page 15
2-Tableau récapitulatif des actes réalisés.....	Page 18
II- DIFFICULTES ET PROPOSITIONS.....	Page 18
1-Difficultés rencontrées.....	Page 18
2-Proposition d'amélioration.....	Page 19
CONCLUSION GENERALE.....	Page 20

INTRODUCTION GENERALE

Conformément au **Décret n°2021-800 du 08 décembre 2021** portant Organisation du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en son article 68, il a été créé la **DIRECTION REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES DE LA NAWA**. Elle est chargée d'assurer la coordination et la mise en œuvre des missions de la Direction Générale du Budget et des Finances dans la région de la NAWA. La Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA, dans le cadre de son fonctionnement, dispose de deux Sous-Directions : **la Sous-Direction de la Solde et la Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire**. Elle s'inscrit notamment, dans la vision de rapprocher les services de la Direction Générale du Budget et des Finances, des Administrations Publiques, pour une meilleure exécution du budget et un meilleur traitement des questions relatives aux actes de solde dans la Région de la NAWA.

La Région de la NAWA compte quatre départements à savoir :

- 1- Le Département de Soubré, Chef-Lieu de Région ;**
- 2- Le Département de Méagui ;**
- 3- Le Département de Guéyo ;**
- 4- Le Département De Buyo.**

La Région de la NAWA compte également 163 services déconcentrés répartis comme suit :

- **Département de Soubré** : Quatre Vingt Huit (90) services ;
- **Département de Guéyo** : dix-sept (17) services ;
- **Département de Méagui** : trente et un (31) services ;
- **Département de Buyo** : vingt-cinq (25) services.

Ce sont les Directions Régionales, les Directions Départementales, et les services techniques, représentant les différents ministères, répartis sur l'ensemble des départements de la région de la NAWA.

La Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA dont l'une des missions est d'assurer et d'encadrer les différents acteurs dans l'exécution de leurs crédits budgétaires, dispose de trois (3) services commis à cette tâche. Il s'agit en autres, des services :

- **SIGOBE Soubré**, chargé du suivi et de l'exécution des crédits budgétaires des Départements de Soubré et de Guéyo ;
- **SIGOBE Méagui**, pour les services du Département de Méagui ;

- **SIGOBE Buyo** pour ce qui concerne le Département de Buyo.

Ce présent rapport s'articulera autour de 3 parties :

- les activités réalisées par la Direction régionale du Budget et des Finances;
- les activités de la Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire;
- les activités de la Sous-Direction de la Solde.

PREMIERE PARTIE :

**LES ACTIVITES REALISEES PAR LA DIRECTION
REGIONALE DU BUDGET ET DES FINANCES
DE LA NAWA**

I- PRESENTATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE DE LA DRBF NAWA

La situation d'exécution budgétaire de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA (Soubré, Méagui et Buyo) à la fin du troisième trimestre 2023, se présente comme suit :

1- Tableau récapitulatif de l'exécution du budget de la DRBF

IMPUTATION BUDGETAIRE	LIBELLE	MONTANT AE	MONTANT EXECUTE	MONTANT DISPONIBLE
56011200042 662200	Rémunération du personnel sous contrat	960 000	560 000	400 000
56011200047 662200	Rémunération du personnel sous contrat	1 512 000	800 000	712 000
56011200054 662200	Rémunération du personnel sous contrat	960 000	800 000	160 000
56011200060 241100	Mobilier et matériel de bureau (autre qu'informatique)	3 000 000	0	3 000 000
56011200060 242100	Matériel informatique	4 259 198	1 575 000	2 684 198
56011200060 601100	Achat de petits matériels, fournitures de bureau et documentation	6 000 000	3 000 000	3 000 000
56011200060 601200	Achat de carburant et lubrifiants	7 633 016	5 500 000	2 133 016
56011200060 601400	Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique	4 000 000	287 000	3 713 000
56011200060 601590	Autre achat de petits matériels et fournitures techniques	2 000 000	0	2 000 000
56011200060 612100	Loyer et charges locatives	7 875 000	0	7 875 000
56011200060 614190	Autres entretien des locaux (y compris matériel et fournitures d'entretien)	2 000 000	1 000 000	1 000 000
56011200060 614790	Autre entretien et réparation des véhicules et pneumatiques	4 000 000	1 125 000	2 875 000
56011200060 629200	Frais de réception, de fêtes et de cérémonies	3 000 000	1 500 000	1 500 000
TOTAL		47 199 214	16 147 000	31 052 214

Le taux d'exécution du budget de la DRBF de la NAWA est de 34,21%. Ce pourcentage est la résultante de la nature économique 612100 d'un montant de 7.875.000 FCFA attribuée au mois de juillet 2023. Cette ligne budgétaire a pour but de supporter les charges locatives des locaux de ladite Direction. Le propriétaire du bâtiment a expressément demandé que le paiement des loyers soit fait une seule fois au 4^{ème} trimestre 2023. C'est cette situation qui explique le faible taux d'exécution budgétaire de la DRBF de la NAWA.

II- DOTATION EN MATERIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU

La Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA a été doté en mobilier de bureau et en matériel informatique dans le mois d'août 2023.

2- Matériel informatique

MARQUE	QUANTITE
Ordinateur de bureau HP ALL-IN-ONE	01
Ordinateur portable HP	01
Ordinateur de bureau HP - (Unité Centrale + Ecran + Clavier + Souris)	07
Imprimante HP COLOR LaserJet PRO MFP M283fdw	01
Imprimante HP LaserJet PRO 4003dn	07
Vidéo projecteur EPSON EB-W06	01
Scanner SCANSNAP lx1600	01
Onduleur VERTIV LIEBERT itON 2000VA	08
Photocopie CANON Image RUNNER 2426	01

3- Mobilier de bureau

TYPE DE MOBILIER	QUANTITE
Bureau Directeur	01
Bibliothèque	01
Fauteuil Directeur	01
Chaises visiteurs	02
Bureau Directeur	01
Bibliothèque	01
Fauteuil Directeur	01
Chaises visiteurs	02
Bureau agent	01
Armoire	01
Fauteuil agent	01
Chaises visiteurs	02
Bureau agent	02
Armoire	01
Fauteuil agent	02
Chaises visiteurs	01
Bureau secrétaire	01
Armoire	01
Fauteuil secrétaire	01
Chaises visiteurs	02

DEUXIEME PARTIE :

**LA SOUS-DIRECTION DU SUIVI
DE L'EXECUTION BUDGETAIRE**

INTRODUCTION

La Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire a en charge les opérations budgétaires et l'assistance technique des services ayant les budgets en gestion directe. Elle est chargée de suivre l'exécution du budget des collectivités dans le SIGESCOD et celui des services déconcentrés dans le SIGOBE.

Elle prépare les rentrées budgétaires et élabore les rapports d'activités de la Direction Régionale du Budget et des Finances, forme et assiste les acteurs à l'utilisation du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE). Elle produit les états statistiques de l'exécution budgétaire.

I- ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DU SUIVI DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

1. Situation de l'exécution budgétaire des services déconcentrés de la Région de la NAWA

Pour la gestion budgétaire 2023, le montant total des dotations des services de la Région de la NAWA est de : 800.530.374 FCFA.

Pour la période du 1^{er}, 2^{ième} et 3^{ième} trimestre 2023 :

- au titre des engagements émis par l'ensemble des services de la Région de la NAWA, nous avons un volume de 452.405.565 FCFA, soit un taux d'exécution de 50,86% ;
- au titre des liquidations, nous avons un montant liquidé de 342.696.506 FCFA, soit un taux d'exécution de 75,75% par rapport au montant engagé ;
- le total des mandatements s'élève à 286.899.612 FCFA, soit un taux d'exécution de 83,72% du montant des liquidations ;
- les ordonnancements sont évalués à 211.085.502 FCFA, soit un taux d'exécution de 73,57% des mandats.

Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire dans SIGOBE

	SOUBRE	MEAGUI	BUYO	TOTAUX	TAUX D'EXECUTION
DOTATIONS	606 392 991	187 814 640	95 227 872	889 435 503	
DEMANDES D'ENGAGEMENT	316 907 757	87 983 797	47 514 011	452 405 565	50,86%
LIQUIDATIONS	259 088 487	49 619 982	33 988 037	342 696 506	75,75%
MANDATS	259 088 487	37 213 118	15 945 816	286 899 612	83,72%
MANDATS ORDONNANCEES	180 232 399	19 039 220	11 813 883	211 085 502	73,57%

Le taux d'exécution général de la Région de la NAWA est de 50,86% à fin septembre 2023. Au regard du taux national de référence qui est de 52,50%, nous pouvons dire que les opérations d'exécution de la Région de la NAWA sont satisfaisantes.

2. Situation de l'exécution budgétaire des collectivités de la Région de la NAWA

Au titre des collectivités, nous avons en gestion directe dans l'applicatif SIGESCOD, des entités suivantes :

- Le Conseil Régional de la NAWA ;
- La Commune de Soubré ;
- La Commune de Mayo.

La situation d'exécution des dépenses de janvier 2023 à septembre 2023 se présente comme suit :

Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire du Conseil Régional

	DOTATION	MONTANT ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	1 209 431 000	472 082 860	39,03%
INVESTISSEMENT	1 509 754 000	0	0,00%
TOTAL BUDGET	2 719 185 000	472 082 860	17,36%

Le Conseil Régional de la NAWA a un taux d'ordonnancement très faible de 17,36%. Aucun ordonnancement n'est enregistré en investissement.

Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire de la Commune de Soubré

	DOTATION	MONTANT ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	1 168 984 000	629 609 351	53,86%
INVESTISSEMENT	777 817 000	35 016 519	4,50%
TOTAL BUDGET	1 946 801 000	664 625 870	34,14%

La Commune de Soubré enregistre un taux d'ordonnancement moyen en fonctionnement (53,86%) et un taux d'investissement très faible (4,50%).

Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire de la Commune de Mayo

	DOTATION	MONTANT ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	232 439 000	128 379 945	55,23%
INVESTISSEMENT	238 202 000	30 000 000	12,59%
TOTAL BUDGET	470 641 000	158 379 945	33,65%

Ayant la dotation la plus faible, la Commune de Mayo présente les mêmes caractéristiques d'ordonnement que celles de Soubré : fonctionnement à 55,23% et investissement à 12,59%.

Tableau récapitulatif de l'exécution budgétaire des collectivités

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL	ORDONNANCES	TAUX D'EXECUTION
CONSEIL REGIONAL NAWA	1 209 431 000	1 509 754 000	2 719 185 000	472 082 860	17,36%
COMMUNE DE SOUBRE	1 168 984 000	777 817 000	1 946 801 000	664 625 870	34,14%
COMMUNE DE MAYO	232 439 000	238 202 000	470 641 000	158 379 945	33,65%
TOTAL GENERAL	2 610 854 000	2 525 773 000	5 136 627 000	1 295 088 675	25,21%

Le tableau ci-dessus présente les différentes dotations et l'exécution générale des collectivités suscitées. De manière générale, le taux moyen des ordonnancements est de 25,21%.

Tableau comparatif du budget de fonctionnement et des investissements

	DOTATIONS CUMULEES	MONTANTS ORDONNANCES	TAUX D'EXECUTION
FONCTIONNEMENT	2 610 854 000	1 230 072 156	47,11%
INVESTISSEMENT	2 525 773 000	65 016 519	2,54%
TOTAL GENERAL	5 136 627 000	1 295 088 675	25,21%

Pour les trois entités que sont le Conseil Régional, la Commune de Soubré et la Commune de Mayo, nous avons une dotation cumulée en fonctionnement d'un montant de 2.610.854.000 FCFA pour 1.230.072.156 FCFA en ordonnancement, soit un taux d'exécution de 47,11%. Concernant les investissements, les montants groupés donnent 2.525.773.000 FCFA avec un taux d'ordonnement de 2,54%, soit un montant de 65.016.519 FCFA.

Au final, pour une dotation de 5.136.627.000 FCFA en investissement et en fonctionnement, ces trois collectivités se retrouvent avec un taux d'exécution global de 25,21%, pour un montant de 1.295.088.675 FCFA.

II- DIFFICULTES ET PROPOSITIONS

1- Difficultés rencontrées

Les difficultés sont de divers ordres :

- le manque de moyen roulant de certains agents de transmission ;
- l'absence de service SIGOBE dans le Département de GUEYO engendre un retard dans le traitement des dossiers des services relevant de ladite localité ;
- l'inexistence d'un agent vérificateur du Contrôle Financier dans les Départements de BUYO et de MEAGUI constitue un frein dans la célérité du traitement des dossiers.

2- Propositions

Les propositions sont les suivantes :

- l'équipement des agents de transmission en engin roulant ;
- l'ouverture d'un service SIGOBE pour le Département de GUEYO ;
- la présence d'un service du Contrôle Financier dans les Départements de BUYO et de MEAGUI afin de réduire les risques que prennent les agents SIGOBE à faire convoier les dossiers à SOUBRE.

La Sous-Direction du Suivi de l'Exécution Budgétaire a repris les activités après la période de fermeture de l'applicatif SIGOBE durant tout le mois de juin 2023. A la fin du troisième trimestre, nous avons obtenu un taux d'exécution s'élevant à 50,86%. Au regard du taux national de référence qui est de 52,50%, nous pouvons dire que ladite Sous-Direction a atteint les objectifs prévus.

TROISIEME PARTIE :
LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

INTRODUCTION

Dans la perspective de rapprocher la Direction Générale du Budget et des Finances de ses administrés mais aussi pour une meilleure coordination des actions de ladite Direction en région, la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Région de la NAWA a été créée par décret n° 2021-800 du 08 décembre 2021.

La Sous-direction de la Solde, étant sous l'autorité et le contrôle de la Direction Régionale de la NAWA, est chargée de la réalisation des tâches liées au traitement des salaires et des accessoires de salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat de la Région.

I- LES ACTIVITES DE LA SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE

Au cours de ce trimestre, nous avons entamé nos activités en adressant des courriers d'information de l'ouverture de la Sous-direction de la Solde dans la Région de la NAWA au Préfet par intérim de la Région ainsi qu'aux différents Préfets des Départements de Soubré, Méagui, Buyo et Gueyo. Nous avons également fait publier l'information sur les différentes plates-formes des services administratifs.

1- Le traitement des dossiers Solde

Le traitement des dossiers qui a été fait est le suivant :

- Edition de bulletins

L'édition de bulletins est l'activité dominante de la Sous-direction. Elle se fait quotidiennement. La Sous-direction reçoit tous les fonctionnaires et agents de l'Etat en service dans la Région. Ce trimestre, mille trois cent un (1301) bulletins ont été édités à la demande des fonctionnaires et agents et l'Etat.

- **Attestation de non révocation**

L'attestation de non révocation est indispensable dans la constitution des dossiers de prêt bancaire. Elle constitue une garantie pour la banque en vue de faciliter le recouvrement de sa créance. Aussi, les fonctionnaires et agents de l'Etat formulent-ils régulièrement des demandes de cet acte auprès de notre Direction. Ce trimestre, quatre-vingt-dix-neuf (99) attestations de non révocation ont été établies.

- **Attestation de révocation et de non révocation**

Cette attestation est également exigée dans la constitution des dossiers de prêt bancaire. Elle est demandée dans les cas de changement de banque. Seulement huit (08) demandes ont été formulées.

- **Allocation familiale**

L'allocation familiale est une indemnité payée mensuellement au fonctionnaire ayant déclaré des enfants à la Direction de la Solde. Soixante-deux (62) dossiers d'allocations familiales ont été traités.

- **Changement de situation géographique**

Le fonctionnaire ou l'agent de l'Etat qui ne figure pas dans la base de données de la région ne peut pas y retirer son bulletin. Aussi, cette rubrique consiste à inscrire l'adresse de celui-ci dans la base de données afin de rattacher le bulletin de solde au lieu d'activité. Ce changement détermine le montant du transport. Quatre-vingt (80) changements de situation géographique ont été effectués.

- **Changement de situation matrimoniale**

Cette opération consiste à modifier la situation maritale d'un fonctionnaire dans la base de données, après un mariage civil. Onze (11) demandes ont été enregistrées et traitées.

- **Déplacement temporaire**

Le traitement des feuilles de déplacement permet le paiement des frais des fonctionnaires de la Région ayant effectués des missions. Quatre-vingt-dix-sept (97) dossiers de déplacement temporaire ont été traités ce trimestre.

- **Rétablissement de salaire**

Quatre (04) cas de suspensions de salaires ont été rétablis et domiciliés en banque.

- **Régularisation indiciaire**

Un (01) dossier de réclamation d'avancement a été régularisé ce trimestre.

- **Certificat de cessation de paiement CCP**

Le certificat de cessation de paiement est établi pour les fonctionnaires admis à faire valoir leur droit à la retraite, décédés, en situation de démission, en abandon de poste etc. Ce document permet de retracer la situation financière du fonctionnaire dans les cas susmentionnés à savoir s'il est redevable ou non à l'Etat. Un (01) dossier de départ à la retraite a été traité.

- **Attestation de non enregistrement d'avance sur rappel (ANEAR)**

L'attestation de non enregistrement d'avance sur rappel est un document indispensable dans la constitution des dossiers de demande de prêt bancaire des nouveaux fonctionnaires n'ayant pas encore perçus leur premier mandatement. Une (01) Attestation a été délivrée ce trimestre.

2- TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTES REALISES

DESIGNATIONS	NOMBRE D'ACTES ETABLIS			
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	TOTAL
Edition de bulletins	227	567	507	1301
Attestation de non révocation	22	34	43	99
Attestation de révocation et de non révocation	01	03	04	08
Allocation familiale	00	30	32	62
Changement de situation géographique	00	45	35	80
Changement de situation matrimoniale	00	07	04	11
Déplacement temporaire	00	46	51	97
Certificat de cessation de paiement (CCP)	00	00	02	02
Rétablissement de salaire	00	02	02	04
Régularisation indiciaire	01	00	00	01
Indemnités de fonction	00	00	03	03
ANEAR	00	01	00	01
TOTAL	251	735	683	1669

II- DIFFICULTES ET PROPOSITIONS

1- Difficultés rencontrées

Les difficultés sont les suivantes :

- **L'inexistence de l'applicatif SOLDE AN 2000**

L'inexistence de l'applicatif « **SOLDE AN 2000** » constitue un véritable obstacle car le traitement des dossiers ne peut pas se faire en région ni la consultation des bulletins. Pour toute information, il faut se référer à Abidjan ;

- **Manque de personnel**

Le manque de personnel rend les conditions de travail très difficiles, entraînant ainsi une lenteur dans le traitement des dossiers.

2- Propositions d'amélioration

- l'installation de l'applicatif « **SOLDE AN 2000** » serait indispensable pour un traitement diligent des dossiers ;
- La mise à disposition de nouveaux agents permettra d'une part la répartition des tâches et d'autre part la célérité dans le traitement des dossiers.

L'existence de la Sous-direction de la Solde dans la Région de la NAWA a apporté un grand soulagement et une satisfaction aux fonctionnaires et agents de l'Etat. En dépit des difficultés évoquées, des efforts constants sont fournis par la Sous-direction de la Solde. Cependant, la prise en compte des propositions contribuerait efficacement à atteindre les objectifs à la Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA.

CONCLUSION GENERALE

Au terme du troisième trimestre 2023, la Direction Régionale du Budget et des Finances de la NAWA, enregistre un taux d'exécution global de 50,86% en gestion directe grâce à sa politique de sensibilisation auprès des différents acteurs du circuit de la dépense. Quant aux collectivités, elles ont un taux d'exécution de 25,21%, ce qui est très faible au regard de leurs crédits alloués.

Concernant les actes de la Solde, il a été traité 1669 demandes à la satisfaction des fonctionnaires et agents de l'Etat de la Région.

Par ailleurs, pour un meilleur rendement et une efficacité plus qu'appréciable de la Direction Régionale du Budget et des Finances, il serait souhaitable de prendre en compte les suggestions faites au vue de la politique qualité mise en place par la Direction Générale du Budget et des Finances.